Arrêté ministériel nommant les membres de la Commission de Sélection des Films

A.M. 24-03-2016

M.B. 26-04-2016

Modification: A.M. 20-03-2019 - M.B. 16-05-2019

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel, l'article 3, § 1^{er} et § 2, remplacé par le décret du 20 juillet 2005, l'article 3, § 4, remplacé par le décret du 1^{er} février 2008, et l'article 8 modifié par le décret du 20 juillet 2005 et complété par le décret du 10 novembre 2011;

Vu le décret du 11 janvier 2008 portant ratification de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 juin 2006 instituant les missions, la composition et les aspects essentiels de fonctionnement d'instances d'avis tombant dans le champ d'application du décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel;

Vu le décret du 3 avril 2014 visant à promouvoir une représentation

équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 juin 2006 instituant les missions, la composition et les aspects essentiels de fonctionnement d'instances d'avis tombant dans le champ d'application du décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel, le titre I^{er} modifié par les décrets du 10 novembre 2011 et 17 juillet 2013, et l'article 68sexies inséré par le décret du 10 novembre 2011;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juin 2006 portant exécution du décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel, le chapitre II ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 septembre 2012 nommant les membres de la Commission de Sélection des Films:

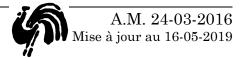
Considérant les appels à candidatures publiés au Moniteur belge le 14 novembre 2014 et le 20 juillet 2015 ;

Considérant les courriers adressés aux organisations représentatives d'utilisateurs agréées en date du 22 juillet 2015 ;

Considérant le renouvellement des membres siégeant en qualité de représentants de tendances idéologiques et philosophiques conformément à l'article 2 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 juin 2006 instituant les missions, la composition et les aspects essentiels de fonctionnement d'instances d'avis tombant dans le champ d'application du décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel;

Considérant que conformément à l'article 2, alinéa 2, de l'arrêté du gouvernement de la communauté française du 23 juin 2006, les membres de la Commission de Sélection des Films ont été sollicités, le 23 avril 2015 pour les effectifs et le 7 mai 2015 pour les suppléants, quant à la possibilité de prolonger leur mandat en tant que membre effectif ou suppléant,

Arrête:



Docu 42650 $\mathbf{p.2}$

Modifié par A.M. 20-03-2019

Article 1er. - Sont désignés membres effectifs de la Commission de Sélection des Films:

a) au titre de professionnel pouvant justifier d'une compétence ou d'une expérience dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel :

- 1. M. ABRASSART Olivier
- 2. Mme BARBE Martine
- 3. M. BASTIN Jean-François
- 4. Mme BORILE Gabrielle
- 5. M. BRANDEBOURG Laurent
- 6. Mme COMMENGE Eve
- 7. Mme CRATZBORN Véronique
- 8. Mme DAVID Pauline
- 9. M. DELISSE Luc
- 10. Mme FESTRE Marina
- 11. M. VANDER CRUYSEN Yves [remplacé par A.M. 20-03-2019]
- 12. M. GOLDBERG Michaël
- 13. Mme GUEGUAN Anne-Laure
- 14. M. HABRAN Dany
- 15. Mme HISLAIRE Anne
- 16. Mme HOSTE Françoise
- 17. Mme KERVYN Marie
- 18. Mme LEU Pamela
- 19. Mme LEVIE Françoise
- 20. Mme LEVIE Joëlle
- 21. M. PLANTIER Luc
- 22. M. RAMIREZ Ronnie
- 23. M. VAN BEUREN Eric
- 24. Mme VANHOUTVINCK Valérie
- 25. M. VAN MALDERGHEM Olivier
- 26. M. VERESS Matyas
- 27. Mme ESPARBES Julie [remplacé par A.M. 20-03-2019]
- 28. [...]

b) au titre de représentant d'une organisation représentative d'utilisateur agréée :

- 1. M. ANDRES Sébastien
- 2. M. DE BATTICE Arnauld
- 3. M. DE BAUW Geneviève
- 4. M. DEMUYNCK Arnaud
- 5. [...] supprimé par A.M. 20-03-2019
- 6. [...] supprimé par A.M. 20-03-2019 7. M. GILLOT Vincent
- 8. M. HATZFELD Rémy
- 9. Mme LETURCQ Vania
- 10. M. LHOEST Stéphane
- 11. M. NEZRI Geneviève
- 12. M. POUTTE Manu
- 13. Mme PIRAS Psyché
- 14. Mme RADABAN Inès
- 15. [...] supprimé par A.M. 20-03-2019

- 16. M. RINGER Yves
- 17. M. SCHELLENZ Sebastian
- 18. M. SOJCHER Frédéric
- 19. M. TOMSON Delphine
- 20. M. WAJNBERG Marc-Henri

c) au titre de représentant d'une tendance idéologique et philosophique:

- 1. M. BELLEN Renaud pour le Parti Socialiste;
- 2. M. FRIES Michaël pour le Centre Démocrate Humaniste;
- 3. M. LAMPAERT Samuel pour Ecolo;
- 4. Mme MOYAERT Johanne pour le Mouvement Réformateur.

Modifié par A.M. 20-03-2019

Article 2. - Sont désignés membres suppléants de la Commission de Sélection des Films :

a) au titre de professionnel pouvant justifier d'une compétence ou d'une expérience dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel :

- 1. M. BOREUX Jean
- 2. M. de BRACONNIER Mathieu
- 3. M. COLETTE Jean-Julien
- 4. M. DE VOGHEL Gilles
- 5. M. LAFOSSE Joachim
- 6. Mme. LEMAIRE Catherine
- 7. Mme. LEMAL Geneviève
- 8. Mme LEVY-MORELLE Anne
- 9. Mme. MAHY Christelle
- 10. M. MEES Michel
- 11. Mme. REY Isabelle
- 12. M. LEGUEBE Wilbur
- 13. M. TRACQ Bruno
- 14. M. VAN ZÜYLEN Thomas

b) au titre de représentant d'une organisation représentative d'utilisateur agréée :

- 1. M. d'AGOSTINO Eric
- 2. Mme BERGMAN Martha
- 3. M. BODINEAUX Aurélien
- 4. M. CASTADOT Frédéric
- 5. M. d'AOUST Benjamin
- 6. Mme HOUDOVA Eva
- 7. M. LAMBERT David
- 8. Mme PIREAUX Christine 9. Mme TRUC Isabelle
- 10. Mme WARNAUTS Cassandra

c) au titre de représentant d'une tendance idéologique et philosophique:

- 1. M. COPPENOLLE Simon pour Ecolo;
- 2. Mme FELD Noémie pour le Parti Socialiste
- 3. Mme FINIZIO Letizia pour le Centre Démocrate Humaniste;
- 4. Mme SMET Gaëlle pour le Mouvement Réformateur.

Article 3. - Les membres visés à l'article 1^{er}, a) 18, à l'article 1^{er} b) 1 et 9, à l'article 2 a) 2 à 7, 9 à 12 et 14 et à l'article 2 b) 1 à 3, 5, 7 et 10 sont nommés pour un mandat d'une durée de trois ans.

Les membres visés à l'article $1^{\rm er}$, a) 1 à 17 et 19 à 28, à l'article $1^{\rm er}$, b) 2 à 8 et 10 à 20, à l'article 2 a) 1, 8 et 13 et à l'article 2 b) 4, 6, 8 et 9 sont nommés jusqu'au 11 septembre 2018.

Les mandats des membres visés à l'article 1er, c) et à l'article 2 c) seront renouvelés conformément à l'article 2, alinéa 3, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 juin 2006 instituant les missions, la composition et les aspects essentiels de fonctionnement d'instances d'avis tombant dans le champ d'application du décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel.

Article 4. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 septembre 2012 nommant les membres de la Commission de Sélection des Films est abrogé.

Bruxelles, le 24 mars 2016.

Mme J. MILQUET